

## De la CMAE à la COP18, une clé de la négociation : La mobilisation de nouveaux financements internationaux pour lutter contre le changement climatique entre 2013 et 2020

**Le climat représente déjà un surcoût très élevé pour les pays les plus pauvres.** Au Togo, on estime les besoins de l'adaptation de l'agriculture à 166 millions de dollars et les besoins pour l'atténuation dans le secteur de l'énergie à 522 millions de dollars d'ici 2030<sup>1</sup>. En 2009, le gouvernement togolais estimait le coût de la mise en œuvre du PANA à 23.300.000 US\$. Face à ces besoins, les financements disponibles sont plus qu'insuffisants et distribués de manière inégale. L'Afrique globalement n'attire que 35% des financements et l'adaptation ne représente au total que 25% des financements climat sur le continent<sup>2</sup>.

**Un fossé financier entre 2013 et 2020 ?** Entre 2010 et 2012, les financements précoce - quoique insuffisants et inégalement repartis - ont permis cependant d'accroître le volume des financements climat comptabilisés dans l'APD. Leur fin annoncée en cette année 2012, sans nouvel engagement prévu à l'horizon 2020 - provoquera sans aucun doute un vide inquiétant pour les pays en développement, en particulier pour les PMA et les PEID et leurs populations. L'accord de Copenhague engage les pays développés à mobiliser 100 milliards US\$ par an d'ici 2020. Mais pour l'instant, cet engagement reste très flou : où les trouver, comment et quand mobiliser ces sommes nécessaires sont des enjeux clé de la CMAE à la COP18.

**Un Fonds Vert sans argent ?** Le Fonds Vert a été créé au sommet de Cancun fin 2010 avec la vocation de devenir le canal principal d'allocation des finances climat. Quelques promesses, faibles au demeurant et qu'il est encore prématuré de croire entièrement - ont été faites pour son alimentation initiale. Les sommes « promises » au Fonds Vert ne dépassent pas 1 milliard de dollars, bien loin des 100 milliards<sup>[1]</sup> de l'accord de Copenhague. Or, c'est bien aujourd'hui que les pays en développement ont besoin de financements nouveaux, additionnels, prévisibles et pérennes pour faire face aux besoins urgents d'adaptation et lancer les investissements nécessaires en matière d'énergies renouvelables et accessibles à tous.

**Pas de financements, pas d'accord politique à la CCNUCC.** La mobilisation de financements additionnels, pérennes et prévisibles est une condition sine qua non pour signer un accord mondial équilibré et équitable d'ici 2015. Les décisions en matière de financement à la COP18 à Doha vont fort probablement grandement déterminer la suite des négociations climatiques. Sans financements internationaux et publics, les pays en développement ne seront ni volontaires ni en mesure de mettre en œuvre les actions proposées. Il faut de nouvelles formes de financements pour faire face à la fois aux enjeux d'éradication de la pauvreté ET d'adaptation. C'est déjà une avancée que de voir ces nouvelles formes de financement actuellement en discussion dans le cadre du programme de travail de la CCNUCC sur les financements climat. Il reste à souhaiter que ces efforts débouchent sur des décisions concrètes et positives. La CMAE peut contribuer à renforcer cette dynamique en adoptant une résolution ferme et claire sur cette question.

**Les crises des budgets publics ne doivent pas empêcher la mobilisation des financements publics nécessaires.** Il est vrai que la communauté internationale est confrontée à une vraie crise des financements publics. Les budgets des pays développés sont en difficulté, avec une entrée en récession pour un grand nombre de pays européens et nord-américains. Mais selon les rapports de l'OCDE et de la société civile, les pays développés ne respectent pas leur engagement pour l'APD, avec ou sans crise économique. Ces crises ne doivent pas servir de prétexte pour réduire l'APD afin d'abonder les fonds climat, comme cela a pu se produire dans le passé. Il n'est pas non plus question de recourir à des méthodes de comptabilisation qui gonflent artificiellement les chiffres, pratique longuement critiquée en ce qui concerne les financements précoce. Il va falloir mobiliser des financements publics coût que coût, en dégageant de nouvelles recettes.

**Les financements privés peuvent catalyser (et non se substituer aux) financements publics.** Pour la plupart des pays développés, il s'agit avant tout de mobiliser en priorité les financements privés. En effet,

<sup>1</sup> Selon l'évaluation des flux financiers réalisée par le PNUD en 2011

<sup>2</sup> Selon le site [www.climatefundsupdate.org](http://www.climatefundsupdate.org) qui recense les financements régions par région.

l'analyse de CPI montre que le secteur privé investit déjà presque 70 milliards de dollars<sup>3</sup> dans la lutte contre le changement climatique et qu'à lui seul, il pourrait largement mobiliser 100 milliards de dollars sans recours à aucun effort étatique. Sauf que dans la lutte contre les changements climatiques et en vue d'une véritable justice climatique, c'est la responsabilité des Etats qui est engagée à « *fournir la totalité des ressources convenues et encourues* » pour aider les pays en développement à soutenir leurs actions contre les changements climatique. Il ne saurait être question que les pays responsables se dérobent à cette charge morale et juridique. Par ailleurs, le secteur privé ne peut se substituer aux Etats pour des raisons évidentes. D'une part, il n'a pas vocation à financer sous forme de dons, pourtant nécessaire pour réparer les injustices liées aux impacts du changement climatique. D'autre part, l'expérience et la loi économique montrent bien l'incapacité du secteur privé à financer l'adaptation, souvent non-rentable, ou à lancer les investissements nécessaires mais plus chers en matière d'atténuation. La lutte internationale contre le changement climatique exige des fonds publics, nouveaux, prévisibles et pérennes, lesquels pourraient servir de levier aux fonds privés.

**Une solution: les sources de financement public dites innovantes.** On ne peut que constater les nombreux handicaps résultant de l'insuffisance notoire de l'APD, du non respect des pays développés à débourser 0,7% de leur RNB, de la gestion calamiteuse et inéquitable des financements précoce, de la confusion totale qui règne pour débourser concrètement 100 milliards par an pour le climat. Mais de nombreux rapports internationaux<sup>4</sup> ont identifiés de nouvelles sources de financements capables de générer des financements substantiels, publics mais indépendants des conditions budgétaires nationales, et même en mesure d'apporter un double dividende. Ces nouveaux mécanismes pourraient habilement compléter les contributions budgétaires classiques et accroître fortement le volume de financements public et additionnel pour le climat. Par exemple :

- **Une taxe sur les transactions financières**, qui pourrait générer en Europe jusqu'à 30 milliards<sup>5</sup> d'euros chaque année tout en limitant la volatilité des prix sur les marchés ;
- **Une réforme progressive des subventions à la production d'énergies fossiles** financées par les banques de développement pour les investir dans les énergies renouvelables ;
- **Une taxe sur le transport maritime international** qui pourrait générer entre 10 et 15 milliards US\$ par an d'ici 2020 pour financer la lutter contre le changement climatique et réduire les émissions croissantes du transport maritime. A condition qu'elle n'ait pas d'impact économique net sur les PMA et les PEID.

**La COP18, avec le soutien des décideurs africains, doit permettre deux avancées cruciales.** D'une part, elle doit enregistrer une première série d'engagements financiers à hauteur minimum de 10 à 15 milliards de dollars pour lancer la phase-pilote du Fonds Vert entre 2013 et 2015<sup>6</sup>. D'autre part, elle peut appeler les organisations et groupes d'Etats concernés à mettre en place ces mécanismes innovants pour financer au plus vite la lutte contre le changement climatique tout en veillant à respecter un principe-phare : l'équité.

#### ***La déclaration finale des ministres de l'environnement à Arusha doit:***

- ✓ Alerter sur l'absence d'engagements financiers dans la CCNUCC à partir de 2013
- ✓ Appeler les pays développés à abonder le Fonds Vert dès la COP 18 pour une première série de décaissements en 2013 et une phase-pilote réussie.
- ✓ Souligner le rôle complémentaire des financements publics innovants, comme la taxe sur les transactions financières européenne ou la taxe sur le transport maritime international, dans la mobilisation de 100 milliards. A condition d'être équitables.

<sup>3</sup> Voir étude de Climate Policy Initiative, Climate finance landscape, 2011.

<sup>4</sup> Les deux rapports sur les financements innovants pour le climat sont le rapport AGF sous l'égide de Ban Ki Moon (2010) et le rapport conjoint de la Banque Mondiale et du FMI à l'intention du G20 (2011).

<sup>5</sup> Selon les prévisions de la Commission Européenne en 2011

<sup>6</sup> Attention, ces 10 à 15 milliards de dollars ne représentent qu'une partie des engagements financiers à prendre entre 2013 et 2015. Pour plus d'information, voir la note de position du Climate Action Network International